



Comptes annuels
2023

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A la Conférence sur la direction de fédération de Swiss Olympic Association, Ittigen
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Olympic Association (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023 le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil exécutif relatives aux Comptes Annuels

Le conseil exécutif est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil exécutif est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de l'association ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil exécutif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, 9 avril 2024

Thomas Bigler

Fabian Mollet

Réviseur responsable

Expert-réviseur agréé

Expert-réviseur agréé

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Bilan au 31 décembre

en CHF

BILAN	Détails Annexe	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
ACTIFS							
Actifs circulants							
Liquidités	1.1	36'453'004	31.7	18'194'249	27.8	18'194'249	27.8
Titres de l'actif circulant	1.2	42'791'917	37.2	6'162'653	9.4	-	-
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.3	770'987	0.7	200'533	0.3	200'533	0.3
Autres créances à court terme	1.4	213'035	0.2	97'910	0.1	97'910	0.1
Comptes de régularisation actifs	1.5	3'202'765	2.8	10'155'874	15.5	10'155'874	15.5
Total		83'431'708	72.5	34'811'219	53.2	28'648'566	43.8
Actifs immobilisés							
Immobilisations financières	1.6	27'771'225	24.1	26'978'727	41.2	33'141'380	50.6
Immobilisations corporelles	1.7	3'877'628	3.4	3'648'202	5.6	3'648'202	5.6
Immobilisations incorporelles	1.8	0	0.0	-	-	0	0.0
Total		31'648'853	27.5	30'626'929	46.8	36'789'582	56.2
TOTAL DES ACTIFS		115'080'561	100	65'438'148	100	65'438'148	100
PASSIFS							
Capitaux étrangers							
Dettes résultant d'achats et de prestations	1.9	5'425'705	4.7	5'212'933	8.0	5'212'933	8.0
Autres dettes à court terme	1.10	276'155	0.2	459'554	0.7	459'554	0.7
Comptes de régularisation passifs	1.11	55'579'652	48.3	5'585'175	8.5	5'585'175	8.5
Total		61'281'512	53.3	11'257'661	17.2	11'257'661	17.2
Capital des fonds		4'466'450	-	0	-	0	-
Total des engagements et du capital des fonds		65'747'962	53.3	11'257'661	17.2	11'257'661	17.2
Capital de l'organisation							
Capital libre		15'551'657	13.5	16'894'590	25.8	16'894'590	25.8
Capital lié		33'780'942	29.4	37'285'897	57.0	37'285'897	57.0
Total		49'332'599	42.9	54'180'487	82.8	54'180'487	82.8
TOTAL DES PASSIFS		115'080'561	96	65'438'148	100	65'438'148	100

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Compte d'exploitation

Du 1er janvier au 31 décembre
en CHF

	Détails Annexe	Comptes 2023	%	Après retraitement Facturation 2022	%	Avant retraitement Facturation 2022	%
Donations reçues	2.1	-	-	-	-	-	-
<i>dont affectées à un usage précis</i>		-	-	-	-	-	-
<i>dont non affectées à un usage précis</i>		-	-	-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	99'817'941	95.3	94'198'394	93.8	94'198'394	94.0
Produit résultant de ventes et de prestations	2.3	4'946'768	4.7	6'248'325	6.2	5'996'865	6.0
Produit d'exploitation		104'764'709	100	100'446'720	100	100'195'259	100
Contributions et donations versées	2.4-2.13	85'065'888	79.5	79'152'898	81.7	83'607'889	86.3
Charges de personnel	2.14	13'079'236	12.2	10'184'687	10.5	8'068'616	8.3
Charges de matériel	2.15	8'771'884	8.2	7'507'645	7.7	5'180'113	5.3
Amortissements	2.16	81'190	0.1	68'020	0.1	68'020	0.1
Charges d'exploitation		106'998'197	100	96'913'251	100	96'924'638	100
Résultat d'exploitation		-2'233'488	-2.1	3'533'469	3.6	3'270'621	3.4
Résultat financier	2.17	1'852'050	1.7	-4'919'260	-5.1	-4'656'412	-4.8
Résultat extraordinaire	2.18	0	-	-1'113'970	-1.1	-1'113'970	-1.1
Résultat avant variation du capital des fonds		-381'438	-0.4	-2'499'761	-2.6	-2'499'761	-2.6
Variation du capital des fonds		-4'466'450	-4.2	0	-	0	-
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		-4'847'888	-4.5	-2'499'761	-2.6	-2'499'761	-2.6
Variation du capital lié		3'504'954		533'983		533'983	
Variation du capital libre		1'342'934		1'965'778		1'965'778	

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Tableau des flux de trésorerie

Du 1er janvier au 31 décembre
 en CHF

	2023		Après retraitement 2022		Avant retraitement 2022
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation					
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation					
	-4'847'888		-2'499'761		-2'499'761
Variation du capital des fonds	4'466'450		-		-
- Gains / + pertes sur le cours des titres (placements financiers)	-1'043'121		6'454'582		6'454'582
Amortissements immobilisations corporelles	81'190		27'647		27'647
Amortissements immobilisations incorporelles	-		40'373		40'373
Investissements en titres de l'actif circulant	-95'814'737		-		-
Désinvestissements en titres de l'actif circulant	59'537'336		-		-
+ Diminution / (- augmentation) des créances (+ Diminution) / - augmentation des autres créances à court terme	-570'454		743'990		743'990
(+ Diminution) / - augmentation des comptes de régularisation actifs	-115'125		-65'338		-65'338
(+ Augmentation) / - diminution des dettes résultant d'achats et de prestations	6'953'109		-6'430'260		-6'430'260
+ Augmentation / (- diminution) des autres dettes à court terme	212'772		-877'379		-877'379
(+ Augmentation) / - diminution des comptes de régularisation passifs	-183'399		449'796		449'796
	49'994'477		-91'167'806		-91'167'806
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	18'670'611		-93'324'156		-93'324'156
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement					
Investissements dans les immobilisations financières	-46'498'656		-10'834'045		-10'834'045
Désinvestissements dans les immobilisations financières	46'397'416		11'364'347		11'364'347
Investissements dans les immobilisations corporelles	-310'616		-14'422		-14'422
Désinvestissements dans les immobilisations corporelles	-		-		-
Investissements dans les immobilisations incorporelles	-		-		-
Désinvestissements dans les immobilisations incorporelles	-		-		-
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-411'857		515'879		515'879
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement					
Remboursement de dettes financières			-		-
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-		-		-
Augmentation / diminution de la trésorerie					
	18'258'755		-92'808'276		-92'808'276
Etat de la trésorerie					
Etat de la trésorerie au 01.01	18'194'249		111'002'525		111'002'525
Etat de la trésorerie au 31.12	36'453'004		18'194'249		18'194'249
Variation de la trésorerie	18'258'755		-92'808'276		-92'808'276

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Tableau de variation du capital

2023
 en CHF

Capital des fonds	Etat au 1.1.2023	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total de la variation	Etat au 31.12.2023
Convention de prestations contribution de base FSES	-	1'590'000	-	-	-	1'590'000	1'590'000
Secteurs d'encouragement spécifiques FSES	-	2'876'450	-	-	-	2'876'450	2'876'450
Total capital es fonds	-	4'466'450	-	-	-	4'466'450	4'466'450

Dans la mesure où tous les fonds ne sont pas épuisés conformément à la convention de prestations avec la FSES, ils sont affectés au capital des fonds.

2023
 en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 1.1.2023	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total de la variation	Etat au 31.12.2023
Capital lié	37'285'897	1'873'397	-	-5'333'713	-	-3'504'954	33'780'942
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	21'853'727	1'170'255	-	-92'645	-	1'077'610	22'931'337
Modèle de promotion des fédérations	6'986'168	703'142	-	-4'200'804	-	-3'497'662	3'488'506
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	6'792'424	-	-	-	-	-	6'792'424
Projet Digitalisation	200'091	-	-	-200'091	-	-200'091	-
Stratégie 2022ss	1'283'487	-	-	-840'173	-	-840'173	443'314
Projet chambre disciplinaire	170'000	-	-	-44'639	-	-44'639	125'361
Capital libre	16'894'590	-	-	-	-1'342'934	-1'342'934	15'551'657
Capital total de l'organisation	54'180'487	1'873'397	-	-5'333'713	-1'342'934	-4'847'888	49'332'599

2022
 en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2022	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total de la variation	Etat au 31.12.2022
Capital lié	37'819'879	4'876'374	-	-5'410'357	-	-533'983	37'285'897
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	27'612'177	-	-2'230'000	-3'528'450	-	-5'758'450	21'853'727
Modèle de promotion des fédérations	8'042'218	143'950	-	-1'200'000	-	-1'056'050	6'986'168
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	-	4'562'424	2'230'000	-	-	6'792'424	6'792'424
Projet Digitalisation	565'484	-	-	-365'394	-	-365'394	200'091
Stratégie 2022ss	1'600'000	-	-	-316'513	-	-316'513	1'283'487
Projet chambre disciplinaire	-	170'000	-	-	-	170'000	170'000
-	-	-	-	-	-	-	-
Capital libre	18'860'368	-	-	-	-	-1'965'778	16'894'590
Capital total de l'organisation	56'680'248	4'876'374	-	-5'410'357	-	-2'499'761	54'180'487

Capital lié

Le capital lié comporte les postes suivants:

Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé «Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic» vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. La fortune du fonds augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de KCHF 20 000 à la date de référence du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à KCHF 25 000. Le montant qui excède cette limite est distribué aux fédérations membres.

Dans le transfert interne sont présentées la sortie réalisée au niveau du poste des immobilisations à long terme d'une part et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations d'autre part.

Modèle de promotion des fédérations

Ce poste comprend les fonds de financement du modèle de promotion des fédérations. La somme de KCHF 1200 (KCHF 1600 l'année précédente) a été utilisée pour le financement du modèle de promotion des fédérations.

Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021

Lors de sa séance du 29 mars 2023, le Conseil exécutif a décidé d'inscrire au capital lié les fonds supplémentaires issus de la distribution 2022 du bénéfice annuel 2021 de la Société du Sport-Toto (KCHF 4500) ainsi que la distribution des immobilisations financières à long terme de l'année précédente d'un montant de (KCHF 2230).

Projet Digitalisation

Ce poste comprend les fonds de financement du projet Digitalisation. En 2022, KCHF 365 (année précédente: KCHF 610) ont été imputés à l'élaboration du paysage IT et à l'adaptation de l'architecture de la SODB.

Stratégie 2022ss

Lors de sa séance du 24 mars 2021, le Conseil exécutif a décidé de prélever un montant de KCHF 1600 sur les fonds supplémentaires de la Société du Sport-Toto pour la mise en œuvre de mesures issues de la stratégie 2022ss.

Capital libre

Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste «Capital libre».

Annexe 2023

A) Généralités

But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité National Olympique et d'association faillière du sport suisse de droit privé. Swiss Olympic s'engage en faveur d'une société davantage axée sur le sport et entend ainsi contribuer à la qualité de la vie et à la santé de la population suisse. Par le biais de ses membres, Swiss Olympic encourage la population à pratiquer du sport de façon régulière. Swiss Olympic met en lumière le sport de performance suisse. Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales. Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité. Swiss Olympic soutient et met en avant le Mouvement olympique et ses objectifs en Suisse, et garantit le respect de la Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour:

- le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse;
- l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités;
- la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique;
- la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ses principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage. Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique, notamment la commercialisation de ses emblèmes, dans le but de financer ses objectifs. Swiss Olympic a défini sa vision d'avenir et le contenu de ses activités dans son Plan directeur. La lutte contre le dopage est confiée à Swiss Sport Integrity. Son fonctionnement est régi par des mandats de prestations passés entre Swiss Olympic et le service de signalement.

Organisation de l'association

Sise à Ittigen près de Berne, Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse. Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par une nouvelle version le 22 novembre 2019. Swiss Olympic Association est inscrite au registre du commerce sous le numéro CHE-112.292.181.

Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, en sa qualité d'organisation d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2022 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts directs.

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels se basent sur les dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et de la Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif». Les dispositions du Code suisse des obligations (CO) sont également respectées. On évite ainsi de devoir établir des comptes séparés conformes au droit commercial (comptabilité duale). L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de fortune, des finances et du rendement («true and fair value») reflétant le contexte réel. Pour l'établissement des comptes annuels, on présuppose que l'association poursuivra son activité.

Retraitement

En 2023, la présentation des comptes annuels a été adaptée. Le plan comptable et le plan des centres de coûts ont été entièrement revus dans le but d'améliorer encore la transparence et les possibilités de controlling. Les chiffres de l'année précédente ont par conséquent été ajustés (retraitement).

Périmètre de consolidation

Il n'existe aucune filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des devises étrangères

A la date du bilan, les postes en devises étrangères ont été converties sur la base du cours au jour de référence. Les transactions en devises étrangères ont été comptabilisées selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les cours suivants, en vigueur au jour de référence, ont été appliqués à des postes cruciaux:

Cours de conversion devises étrangères	31.12.2023	31.12.2022
1 EUR (Euro)	0.9297	0.9938
1 USD (US-Dollar)	0.8416	0.9325

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées selon leur valeur nominale. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeur forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas déjà subi de correctifs de valeurs individuels. La correction de valeur forfaitaire se base sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

Titres de l'actif circulant

Outre les comptes du marché monétaire, les titres de l'actif circulant comprennent les dépôts de titres. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

Immobilisations financières

Outre les participations non consolidées, les immobilisations financières comprennent également les titres détenus avec une visée à long terme et les prêts à long terme. Les participations avec une visée à long terme et les prêts à long terme sont évalués sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles sur le marché.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires à l'activité. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations ou l'entretien sont directement indiquées dans le compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5000 par installation.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes:

Mobilier et équipements	8 ans
Matériel informatique	4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts sont définissables de manière fiable et que leur utilité est quantifiable sur plusieurs années. L'évaluation des immobilisations incorporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires à l'activité. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5000.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes:

Logiciels	4 ans
Base de données	3 ans

Diminutions de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à la date du bilan. En cas d'indices d'une diminution de valeur, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment). Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Dettes résultant d'achats et de prestations, autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs

Dettes résultant d'achats et de prestations, autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

Provisions

Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté à un usage précis

Pour connaître l'usage qui doit être fait des fonds, il faut se baser soit sur les indications explicites du donateur, soit sur les circonstances de la donation, qui témoignent d'une finalité implicite visée par le donateur.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées pour poursuivre le but énoncé dans les Statuts. Les fonds que Swiss Olympic Association affecte elle-même à un usage précis sont inscrits comme capital lié dans le poste Capital d'organisation.

Prévoyance du personnel

Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances «Organisations affiliées» et n'est donc pas elle-même porteuse de risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employés et des employeurs. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association font l'objet d'une évaluation annuelle. Une utilité économique est inscrite à l'actif si Swiss Olympic Association prévoit d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour ses charges de prévoyance futures et qu'elle est autorisée à le faire. Un engagement auprès d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est organisé selon la méthode d'affectation des charges par nature. Les charges et les produits sont comptabilisés conformément au principe de la valeur brute. Les produits nets résultant de ventes et de prestations relèvent de la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

C) Explications sur le bilan

in CHF

1.1 Liquidités	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Caisse	1'845	0.0	1'740	0.0	1'740	0.0
Banque	36'451'159	100.0	18'192'509	100.0	18'192'509	100.0
Total	36'453'004	100	18'194'249	100	18'194'249	100

Die flüssigen Mittel umfassen den Kassenbestand und die Guthaben auf Bankkonten.

1.2 Titres de l'actif circulant	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
UBS Asset Management	6'525'709	15.2	6'162'653	100.0	-	-
Dépôt titres Daily	14'087'136	32.9	-	-	-	-
Dépôt titres COVID-19	22'179'072	51.8	-	-	-	-
Total	42'791'917	48	6'162'653	100	-	-

Pour garantir et diversifier les avoirs bancaires, ceux-ci ont été placés à court terme auprès de débiteurs AAA en privilégiant la meilleure qualité. Le poste UBS Asset Management est mis en gage pour couvrir la limite de KCHF 5000 du compte courant. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds.

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	145'984	18.9	151'493	75.5	151'493	75.5
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	582'310	75.5	26'732	13.3	26'732	13.3
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches	42'710	5.5	22'344	11.1	22'344	11.1
% de corrections de valeurs	-17	-0.0	-35	-0.0	-35	-0.0
Total	770'987	100	200'533	100	200'533	100

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches se composent de créances envers la Fondation de la Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse ainsi qu'envers le personnel. En 2022, les demandes de remboursement CISIN ont été effectuées un mois plus tôt. Les factures avaient donc déjà été payées.

1.4 Autres créances à court terme	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Impôt anticipé	213'035	100.0	97'910	100.0	97'910	100.0
Total	213'035	100	97'910	100	97'910	100

Les autres créances à court terme comprennent l'impôt anticipé sur les immobilisations financières.

1.5 Comptes de régularisation actifs	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Comptes de régularisation actifs envers des tiers	2'606'878	81.4	9'733'593	95.8	9'733'593	95.8
Comptes de régularisation actifs envers les fédérations	595'887	18.6	417'281	4.1	417'281	4.1
Comptes de régularisation actifs envers les personnes proches	-	-	5'000	0.0	5'000	0.0
Total	3'202'765	100	10'155'874	100	10'155'874	100

En 2022, les comptes de régularisation actifs se composent principalement de la contribution non encore reçue de l'Office fédéral du sport (se montant à KCHF 7590) et des charges supplémentaires relatives à la COVID-19 (se chiffrant à KCHF 1116). En 2023, la régularisation relative à la COVID-19 représente un montant de KCHF 1611.

1.6 Immobilisations financières	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
UBS Asset Management	-	-	-	-	6'162'653	18.6
Prêts Maison du Sport	5'000'000	18.0	5'000'000	18.5	5'000'000	15.1
Prêts Swiss Triathlon	-	0.0	75'000	0.3	75'000	0.2
Capital de fondation Antidoping Suisse	50'000	0.2	50'000	0.2	50'000	0.2
1.6.2. Immobilisations financières à long terme	22'721'225	53.1	21'853'727	354.6	21'853'727	65.9
Total	27'771'225	71	26'978'727	19	33'141'380	100

Le prêt approuvé par le Conseil exécutif à la Fondation maison du Sport de KCHF 5000 est garanti par cédule hypothécaire.

1.6.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Liquidités	26'919	0.1	359'480	1.6	359'480	1.6
UBS Asset Management – Composition du dépôt	22'678'385	99.8	21'451'720	98.2	21'451'720	98.2
– Placements en obligations	11'183'525	49.2	10'315'130	47.2	10'315'130	47.2
– Placements en actions	6'531'083	28.7	7'707'496	35.3	7'707'496	35.3
– Hedge funds	440'387	1.9	559'947	2.6	559'947	2.6
– Placements immobiliers	4'523'390	19.9	2'869'147	13.1	2'869'147	13.1
Créances Impôt anticipé	15'922	0.1	42'527	0.2	42'527	0.2
Total	22'721'225	100	21'853'727	100	21'853'727	100

Les placements financiers à long terme sont gérés par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds.

1.7 Immobilisations corporelles					
2023	Terrains	Matériel informatique	Installations, équipements et véhicules		Total
			Mobilier et équipements	Véhicules	
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles					
01.01.2023	3'600'000	208'503	303'560	-	4'112'064
Entrées	-	212'769	70'085	27'762	310'616
Sorties	-	208'503	-	-	208'503
31.12.2023	3'600'000	212'769	373'646	27'762	4'214'177
Corrections de valeur cumulées					
01.01.2023	-	208'503	255'359	-	463'862
Amortissements budgétés	-	53'192	22'445	5'552	81'190
Sorties	-	-208'503	-	-	-208'503
31.12.2023	-	53'192	277'804	5'552	336'549
Valeur comptable nette					
01.01.2023	3'600'000	-	48'202	-	3'648'202
31.12.2023	3'600'000	159'576	95'842	22'210	3'877'628

2022					
	Terrains	Matériel informatique	Installations, équipements et véhicules		Total
			Mobilier et équipements	Véhicules	
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles					
01.01.2022	3'600'000	1'719'400	427'187	-	5'746'587
Entrées	-	-	14'422	-	14'422
Sorties	-	1'510'897	138'049	-	1'648'945
31.12.2022	3'600'000	208'503	303'560	-	4'112'064
Corrections de valeur cumulées					
01.01.2022	-	1'718'429	366'732	-	2'085'161
Amortissements budgétés	-	972	26'675	-	27'647
Sorties	-	-1'510'897	-138'049	-	-1'648'945
31.12.2022	-	208'503	255'359	-	463'863
Valeur comptable nette					
01.01.2022	3'600'000	971	60'455	-	3'661'426
31.12.2022	3'600'000	-	48'202	-	3'648'201

Terrains

Les terrains comprennent la valeur comptable de la Swiss Olympic House à Macolin, à savoir CHF 3 600 000. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSP) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment jusqu'en 2100.

1.8 Immobilisations incorporelles				
2023	Logiciels	Base de données		Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2023	396'147	1'609'849		2'005'996
Entrées	-	-		-
Sorties	32'350	-		32'350
31.12.2023	363'797	1'609'849		1'973'646
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2023	396'147	1'609'849		2'005'996
Amortissements budgétés	-	-		-
Sorties	-32'350	-		-32'350
31.12.2023	363'797	1'609'849		1'973'646
Valeur comptable nette				
01.01.2023	0	-0		0
31.12.2023	0	-0		0

2022				
	Logiciels	Base de données		Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2022	1'722'390	1'609'849		3'332'239
Entrées	-	-		-
Sorties	1'326'243	-		1'326'243
31.12.2022	396'147	1'609'849		2'005'996
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2022	1'722'390	1'569'476		3'291'866
Amortissements budgétés	-	40'373		40'373
Sorties	-1'326'243	-		-1'326'243
31.12.2022	396'147	1'609'849		2'005'996
Valeur comptable nette				
01.01.2022	-0	40'373		40'373
31.12.2022	0	-0		0

1.9 Dettes résultant d'achats et de prestations	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Dettes à court terme envers des tiers résultant d'achats et de prestations	2'728'219	50.3	3'027'356	58.1	3'027'356	58.1
Dettes à court terme envers les fédérations résultant d'achats et de prestations	2'671'777	49.2	2'006'207	38.5	2'006'207	38.5
Dettes à court terme envers les personnes proches résultant d'achats et de prestations	25'709	0.5	179'370	3.4	179'370	3.4
Total	5'425'705	100	5'212'933	100	5'212'933	100

1.10 Autres dettes à court terme	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Dettes envers des institutions publiques	276'155	100.0	459'554	100.0	459'554	100.0
Total	276'155	100	459'554	100	459'554	100

Ce poste comprend uniquement le décompte TVA pour le 4^e trimestre.

1.11 Comptes de régularisation passifs	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Comptes de régularisation passifs envers des tiers	1'155'427	2.1	874'977	15.7	874'977	15.7
Comptes de régularisation passifs envers les fédérations	4'756'742	8.6	4'365'612	78.2	4'365'612	78.2
Comptes de régularisation passifs envers les personnes proches	42'421	0.1	12'265	0.2	12'265	0.2
Comptes de régularisation passifs pour les projets de redynamisation	49'196'963	88.5	-	-	-	-
Régularisation congés et travail supplémentaire	428'100	0.8	332'320	6.0	332'320	6.0
Total	55'579'652	100	5'585'175	100	5'585'175	100

Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent en majeure partie des contributions aux fédérations qui n'ont pas encore été comptabilisées ainsi que du remboursement en suspens à l'OFSPPO relatif aux mesures de stabilisation 2021.

D) Explications sur le compte d'exploitation

in CHF

2.2 - 2.3 Produit d'exploitation	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
2.2 Subventions de la Confédération, de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport et de la Société du Sport-Toto						
Société du Sport-Toto	-	-	54'145'410	53.9	54'145'410	53.9
Fondation suisse pour l'encouragement du sport	58'440'000	55.8	-	-	-	-
OFSPPO Soutien des fédérations sportives	33'230'000	31.7	33'750'000	33.6	33'750'000	33.6
OFSPPO Remboursement CISIN	-198'007	-0.2	-673'874	-	-673'874	-
OFSPPO Soutien Swiss Olympic	4'100'000	3.9	4'020'000	4.0	4'020'000	4.0
OFSPPO Soutien écoles de sport	620'000	0.6	350'000	0.3	350'000	0.3
OFSPPO Aides financières COVID-19	803'037	0.8	-	-	-	-
OFSPPO Aides financières COVID-19 Swiss Olympic	495'017	0.5	-	-	-	-
OFSPPO Programme «cool and clean»	2'226'138	2.1	2'314'603	2.3	2'314'603	2.3
SEFRI Examens d'entraîneurs	101'756	0.1	292'256	0.3	292'256	0.3
Total	99'817'941	95.3	94'198'394	93.8	94'198'394	93.8
2.3 Produit résultant de ventes et de prestations						
Colisations des membres	60'720	0.1	60'840	0.1	60'840	0.1
Recettes provenant du sponsoring	3'571'714	3.4	4'238'688	4.2	4'238'688	4.2
Recettes provenant des prestations	125'000	0.1	125'000	0.1	125'000	0.1
Recettes provenant des programmes	195'160	0.2	249'294	0.2	110'054	0.1
Contributions des participants aux examens d'entraîneurs	55'200	0.1	-7'700	-0.0	-7'700	-0.0
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, JE, World Beach Games	-	-	-	-	833'083	0.8
Contributions CIO Solidarité Olympique / COE	402'499	0.4	1'181'436	1.2	500'458	0.5
Autres recettes	537'109	0.5	380'098	0.4	133'773	0.1
Variation des corrections de valeur des créances	-635	-0.0	2'669	0.0	2'669	0.0
Total	4'946'768	4.7	6'248'325	6.2	5'996'865	6.0
Total	104'764'709	100	100'446'720	100	100'195'259	100

En 2023, l'OFSPPO a versé un total de CHF 50'000'000 pour soutenir les projets de redynamisation. La Fondation suisse pour l'encouragement du sport a versé CHF 52'800'000 en 2023 au titre de la convention de prestations ordinaire et CHF 5'640'000 supplémentaires pour les domaines de promotion spéciaux. Les aides financières COVID-19 Swiss Olympic comprennent la réclamation des coûts en lien avec le pacte de stabilisation et de redynamisation.

2.4 - 2.13 Contributions et donations versées	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
2.4 Contributions aux membres (Fédérations sportives nationales / organisations partenaires)						
Contributions de base	3'935'865	4.6	3'966'908	5.0	3'966'908	5.0
Contributions aux fédérations	3'594'615	4.2	3'709'500	4.7	3'709'500	4.7
Contributions aux organisations partenaires	341'250	0.4	257'408	0.3	257'408	0.3
Primes au succès contrat de prestations	-	-	665'700	0.8	665'700	0.8
Contributions aux fédérations	-	-	665'700	0.8	665'700	0.8
Contributions pour la relève et l'élite	57'016'727	67.0	55'507'734	70.1	55'507'734	70.1
Contributions aux fédérations	58'185'772	68.4	57'123'415	72.2	57'123'415	72.2
Remboursement CISIN aux fédérations	-1'169'046	-1.4	-1'615'681	-	-1'615'681	-
Contributions «JO»	2'686'440	3.2	1'640'000	2.1	1'640'000	2.1
Contributions aux fédérations	2'686'440	3.2	1'640'000	2.1	1'640'000	2.1
Contributions en faveur de l'éthique	2'450'000	2.9	-	-	-	-
Contributions aux fédérations	2'450'000	2.9	-	-	-	-
Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure	888'300	1.0	176'000	0.2	176'000	0.2
Contributions aux fédérations à transmettre aux organisateurs	888'300	1.0	176'000	0.2	176'000	0.2
Total	66'977'332	75.9	61'956'341	78.3	61'956'341	78.3
2.5 Contributions à l'OFSPPO (mandat de prestations)						
OFSPPO Formation des entraîneurs	1'615'000	1.9	1'615'000	2.0	1'615'000	2.0
OFSPPO Centre de sport d'élite Macolin / Tenero	660'000	0.8	610'000	0.8	610'000	0.8
Total	2'275'000	2.7	2'225'000	2.8	2'225'000	2.8
2.6 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools						
Sport Schools	823'192	1.0	350'000	0.4	350'000	0.4
Total	823'192	1.0	350'000	0.4	350'000	0.4
2.7 Charges Missions						
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux européens	1'672'499	2.0	5'268'586	6.7	5'591'997	7.1
Total	1'672'499	2.0	5'268'586	6.7	5'591'997	7.1
2.8 Charges Accompagnement des membres						
Forums, conférences, réunions, discussions, programme de formation	-	-	0	0.0	764'275	1.0
Total	-	-	0	0.0	764'275	1.0
2.9 Charges Promotion des athlètes						
Contributions ordinaires aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	7'550'000	8.9	5'286'660	6.7	5'286'660	6.7
Carrière après le sport (Dual Career Coach)	60'000	0.1	-	-	-	-
Contributions des sponsors aux titulaires de Cards	363'480	0.4	432'238	0.5	432'238	0.5
Primes au succès CE/CM pour les athlètes via la fédération	671'500	0.8	357'159	0.5	357'159	0.5
Tous les Talents à Tenero	-	-	-	-	399'932	0.5
Contributions Solidarité Olympique aux athlètes soutenus	125'029	0.1	63'840	0.1	63'840	0.1
Total	8'770'009	10.3	6'139'896	7.8	6'539'828	8.3
2.10 Charges Examens des entraîneurs						
2.10.1 Examens des entraîneurs (entraîneurs professionnels / entraîneurs diplômés)						
	-	-	-	-	346'520	0.4
Total	-	-	-	-	346'520	0.4
2.11 Charges fondation Swiss Sport Integrity et Chambre disciplinaire						
Swiss Sport Integrity: lutte antidopage (anciennement Antidoping Suisse)	2'904'000	3.4	2'064'000	2.6	2'064'000	2.6
Swiss Sport Integrity: service central de signalement des manquements à l'éthique	-	-	440'000	-	440'000	-
2.11.1 Chambre disciplinaire du sport suisse (anciennement pour les cas de dopage)						
	-	-	-	-	220'654	0.3
Total	2'904'000	3.4	2'504'000	3.2	2'724'654	3.4
2.12 Charges Programmes						
«cool and clean»	840'818	1.0	709'075	0.9	2'314'944	2.9
Total	840'818	1.0	709'075	0.9	2'314'944	2.9
2.13 Aides financières COVID-19						
Contributions aux membres (fédérations sportives nationales / organisations partenaires)	803'037	0.9	-	-	-	-
Contribution pour charge supplémentaire Swiss Olympic	-	-	-	-	247'174	0.3
Contribution pour charge supplémentaire relative aux demandes de révision et décomptes	-	-	-	-	547'156	0.7
Total	803'037	0.9	-	-	794'330	1.0
Total	85'065'888	97	79'152'898	100	83'607'889	106

Les contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires correspondent aux montants fixés dans les conventions de prestations. Les contributions versées à l'Office fédéral du sport correspondent également au mandat de prestations.

2.10.1 Charges Examens d'entraîneurs (relevé du centre de coûts)	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Charges de personnel	394'300		257'156		257'156	
Autres charges	93'815		89'364		89'364	
Total charges	488'116		346'520		346'520	
2.11.1 Chambre disciplinaire du sport suisse (relevé du centre de coûts)	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Charges de personnel	404'959		111'227		111'227	
Autres charges	18'408		109'427		109'427	
Total charges	423'367		220'654		220'654	

2.14 Charges de personnel	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Charges salariales	9'145'061	69.9	7'139'820	70.1	6'535'966	64.2
Indemnités Externes	1'144'252	8.7	1'031'931	10.1	61'709	0.6
Prestations d'assurance sociale	-92'822	-0.7	-41'477	-0.4	-41'477	-0.4
Variation des provisions pour congés et travail supplémentaire	95'780	0.7	-168'240	-1.7	-159'419	-1.6
Charges d'assurance sociale	1'711'422	13.1	1'371'623	13.5	1'243'604	12.2
Autres charges de personnel	1'075'544	8.2	851'031	8.4	428'233	4.2
Total	13'079'236	100	10'184'687	100	8'068'616	100

Pour l'année sous revue, l'ensemble des charges salariales figure désormais sous ce poste, et non plus dans les programmes comme les années précédentes.

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / Total des collaborateurs	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	79.91		67.77		67.77	
Nombre de collaborateurs et collaboratrices Swiss Olympic						
Collaborateurs et collaboratrices fixes	99		80		80	
Stagiaires	5		3		3	
Apprentis et apprenties	4		4		4	
Total des collaborateurs et collaboratrices	108		87		87	

Engagements envers des institutions de prévoyance	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Caisse de pension de la Confédération PUBLICA						
Cotisations ordinaires pour les mois de décembre et octobre	136'657		213'338		213'338	
Frais d'administration pour le 4 ^e trimestre	-		4'550		4'550	
Total	136'657		217'888		217'888	

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance Plans de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Part économique de l'organisation	-		-		-	
Contributions régularisées sur la période	903'163		717'847		717'847	
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	903'163		717'847		717'847	

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.15 Dépenses en matériel	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Locaux	668'497	7.6	485'292	6.5	413'154	8.0
Maintenance, réparations, remplacements	33'367	0.4	57'806	0.8	57'806	1.1
Véhicules et transport	140'041	1.6	159'434	2.1	158'742	3.1
Assurances de choses, taxes, redevances	39'550	0.5	32'234	0.4	25'619	0.5
Activités de conseil	1'897'644	21.6	1'069'072	14.2	683'816	13.2
Charges administratives	339'430	3.9	281'817	3.8	168'161	3.2
Informatique	1'961'154	22.4	1'801'831	24.0	1'801'281	34.8
Publicité et communication	3'189'381	36.4	3'046'406	40.6	1'297'781	25.1
Réduction de l'impôt préalable (subventions)	502'821	5.7	573'754	7.6	573'754	11.1
Total	8'771'884	100	7'507'645	100	5'180'113	100

2.16 Amortissements	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Amortissements immobilisations corporelles						
Mobilier et équipements	22'445	27.6	26'675	39.2	26'675	39.2
Matériel informatique	53'192	65.5	972	1.4	972	1.4
Véhicules	5'552	6.8	-	-	-	-
Total des amortissements immobilisations corporelles	81'190	100.0	27'647	40.6	27'647	40.6
Amortissements valeurs immatérielles						
Base de données	-	-	40'373	59.4	40'373	59.4
Logiciels	-	-	-	-	-	-
Total des amortissements valeurs immatérielles	-	-	40'373	59.4	40'373	59.4
Total	81'190	100	68'020	100	68'020	100

2.17 Résultat financier	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Produit financier						
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	250'962	32.4	296'836	-21.3	296'836	-26.3
Produits de titres COVID-19	416'985	53.8	-	-	-	-
Produits de prêts	38'041	4.9	18'423	-1.3	18'423	-1.6
Gains de change réalisés provenant de placements financiers	4'349	0.6	-	-	-	-
Gains de change non réalisés provenant de placements financiers	353'504	45.6	-	-	-	-
Total du produit financier	1'063'841	137.4	315'259	-22.7	315'259	-27.9
Charges financières						
Taux / frais bancaires, droits de garde	-71'020	-9.2	-377'571	27.1	-114'723	10.2
Pertes de change réalisées provenant de placements financiers	-217'144	-28.0	-39'735	2.9	-39'735	3.5
Pertes de change non réalisées provenant de placements financiers	-1'237	-0.2	-1'288'763	92.7	-1'288'763	114.3
Total des charges financières	-289'402	-37.4	-1'706'069	122.7	-1'443'221	127.9
Résultat financier	774'439	100.0	-1'390'810	100.0	-1'127'962	100.0

Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié:	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Résultat financier du capital lié						
Produit financier						
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	480'639	62.1	121'506	-8.7	121'506	-10.8
Gains de change réalisés provenant de placements financiers	-	-	-	-	-	-
Gains de change non réalisés provenant de placements financiers	689'617	89.0	-	-	-	-
Total du produit financier	1'170'256	151.1	121'506	-8.7	121'506	-10.8
Charges financières						
Taux / frais bancaires, droits de garde	-92'645	-12.0	-116'056	8.3	-116'056	10.3
Pertes de change réalisées provenant de placements financiers	-	-	-	-	-	-
Pertes de change non réalisées provenant de placements financiers	-	-	-3'533'900	254.1	-3'533'900	313.3
Total des charges financières	-92'645	-12.0	-3'649'956	262.4	-3'649'956	323.6
Total du résultat financier du capital lié	1'077'610.51	139.1	-3'528'450	253.7	-3'528'450	312.8

Le résultat financier du capital lié est affecté au capital lié (immobilisations financières à long terme).

2.18 Résultat extraordinaire	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Produit extraordinaire						
Autre produit extraordinaire	-	-	1'116'030	-	1'116'030	-
Total du produit extraordinaire	-	-	1'116'030	-	1'116'030	-
Charges extraordinaires						
Autres charges extraordinaires	-	-	-2'230'000	-	-2'230'000	-
Total des charges extraordinaires	-	-	-2'230'000	-	-2'230'000	-
Total	-	-	-1'113'970	-	-1'113'970	-

En 2022, les gains de change non réalisés sur les placements financiers ont été surestimés de KCHF 2'230 en raison d'une erreur de calcul. La correction a été effectuée au cours de l'exercice 2022 par le biais des charges extraordinaires. Nous avons renoncé à effectuer un retraitement en raison de considérations tant quantitatives que qualitatives liées au principe d'importance relative (notamment absence de flux monétaire, gravité de l'erreur relativement au chiffre d'affaires (exercice et année précédente) et absence de modification de la justification des comptes au 31.12.2022). La situation initiale a été rétablie au cours de l'exercice sous revue. L'autre produit extraordinaire de l'exercice 2022 se compose de demandes de remboursement portant sur des dépenses de Swiss Olympic liées à l'octroi de fonds de stabilisation à l'OFSP en 2021.

Engagements hors bilan

Modèle de promotion des fédérations

Les contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) sont affectées à un usage précis pour une durée de quatre ans; quant à la mise en œuvre des objectifs définis ainsi que l'utilisation appropriée des fonds, elles sont vérifiées chaque année. Swiss Olympic a conclu à cet effet des conventions de prestations individuelles avec ses membres pour les périodes 2022-2026 (sports d'hiver) et 2021-2024 (sports d'été et organisations partenaires). Durant l'exercice sous revue, KCHF 62'000 (année précédente: KCHF 62'900) ont été imputés au financement des fédérations sportives et des organisations partenaires.

Donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
de la part des sponsors	1'645'906		2'540'764		2'540'764	
en % des recettes provenant du sponsoring	46.08		59.94		59.94	

Dans le cadre du partenariat avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services. Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipement, de voyages, de transport, de services, de véhicules et de boissons.

Bénévolat

Tous les collaborateurs et collaboratrices de Swiss Olympic Association sont rémunérés, mais près de la moitié d'entre eux s'engagent bénévolement au sein d'un club de sport.

Organe de révision

BDO AG, succursale de Berne, début du mandat: 01.01.2018, mandaté jusqu'au 31.12.2023

Thomas Bigler, responsable du mandat depuis 2018 / Fabian Mollet, responsable de la révision depuis 2019

Honoraires de l'organe de révision	31.12.2023	%	Après retraitement 31.12.2022	%	Avant retraitement 31.12.2022	%
Service de révision	18'524		12'883		12'883	
Autres services	245'502		300'416		300'416	
Total des services facturés par BDO AG	264'027		313'299		313'299	

Au cours de l'exercice sous revue et de l'année précédente, d'importantes dépenses supplémentaires ont été générées dans le cadre de l'examen des demandes pour des fonds fédéraux COVID-19. Elles ont été couvertes par la participation de Swiss Olympic aux mesures de stabilisation pour le sport.

Montant total des indemnités versées au Conseil exécutif / au Comité de direction	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022		Avant retraitement 31.12.2022
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	380'645		315'000		315'000
Comité de direction (membres de la Direction)	987'041		1'265'989		1'265'989
Total des indemnités versées au Conseil exécutif et au Comité de direction	1'367'686		1'580'989		1'580'989

Les indemnités versées au Conseil exécutif se basent sur le règlement en vigueur intitulé «Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic», qui a été modifié pour la dernière fois en janvier 2018. L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en janvier 2022.

Membres du Conseil exécutif		
Nom / prénom	Fonction	Durée du mandat
Jürg Stahl	Président	-31.12.2024
Ruth Wipfli Steinegger	Vice-présidente	-31.12.2024
Sergei Aschwanden	Membre CE	-31.12.2024
Daniel Bareiss	Membre CE	-31.12.2024
Pascal Jenny	Membre CE	-31.12.2024
Mike Kurt	Membre CE	-31.12.2024
Barbara Moosmann	Membre CE	-31.12.2024
Claude-Alain Schmidhalter	Membre CE	-31.12.2024
Nora Wäli	Membre CE	-31.12.2024
Urs Winkler	Membre CE	-31.12.2024
Jeannine Gmelin	Membre CE / représentant(e) des athlètes	-31.12.2024
Matthias Kyburz	Membre CE / représentant(e) des athlètes	-31.12.2024
Bernhard Koch, représentant de la Société du Sport-Toto	Membre CE / représentant de la Société du Sport-Toto	-31.12.2023
Gianni Infantino	Membre CE / CIO	analogue CIO
Denis Oswald	Membre CE / CIO	analogue CIO

Membres de la Direction		
Nom / prénom	Fonction	Depuis le
Roger Schnegg	Directeur	15.01.2012
David Egli	Chef du département Sport	01.02.2016
Marc Schumacher	Chef du département Marketing & Communication	01.06.2017
	Chef du département Swiss Olympic Team / Chef de Mission	
Ralph Stöckli		01.01.2011
Andreas Wenger	Chef du département Services	01.12.2022
Karin Wunderlin-Rauber	Cheffe du département Gestion de fédération	01.10.2022

Transactions avec les personnes et organisations proches

On entend par personnes et organisations proches les membres du Conseil exécutif et du Comité de direction ainsi que la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et la Fondation de la Maison du Sport. Les créances et les dettes éventuelles issues de ces transactions doivent être indiquées sous les postes du bilan correspondants.

Transactions avec les personnes et organisations proches	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022		Avant retraitement 31.12.2022
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	155'350		130'503		130'503
Fondation de la Maison du Sport	61'816		41'934		41'934
Total	217'166		172'437		172'437

Swiss Olympic fournit des prestations en matière de comptabilité et de gestion du personnel à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Fondation de la Maison du Sport.

Charges vis-à-vis de personnes et organisations proches	31.12.2023		Après retraitement 31.12.2022		Avant retraitement 31.12.2022
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	7'595'755		5'346'558		5'346'558
Fondation de la Maison du Sport	632'417		392'913		392'913
Total	8'228'171		5'739'471		5'739'471

Swiss Olympic verse à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sa part de la contribution de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport. Les locaux du Secrétariat général sont loués à la Fondation de la Maison du Sport.

Autres informations

Swiss Olympic a reçu une facture de l'Office fédéral du sport (OFSP) en rapport avec la demande de remboursement des mesures de stabilisation Covid-19 2021. La facture est partiellement contestée par Swiss Olympic et des discussions sont en cours avec l'OFSP afin de clarifier la situation. Le Conseil exécutif part du principe que le montant demandé serait toutefois entièrement couvert par les fonds alloués «Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021».

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

T +41 31 359 71 11
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Main National Partners



SWISSLOS

Premium Partners

**OCHSNER
SPORT**

SWISS

